



## David Bursey

Associé

*Cochef, Droit autochtone*

T : 604.891.5128 / C : burseyd@bennettjones.com

Vancouver

### FORMATION

Université Memorial de Terre-Neuve,  
B.A., 1978

Université d'Ottawa, B.A., 1980

Université d'Ottawa, LLB, 1982

### ADMISSIONS AU BARREAU

Ontario, 1984

Colombie-Britannique, 1991

Depuis près de 40 ans, David Bursey conseille des clients du secteur de l'énergie, des ressources naturelles et de l'infrastructure sur la réglementation, l'environnement, les facteurs ESG, la gestion des ressources en eau et les relations avec les communautés autochtones afin de contribuer au développement et à l'exploitation de projets réussis.

Il est membre des groupes de pratique Énergie, Réglementation, Environnement, ESG, Mines, Énergie et Énergie renouvelable du cabinet, ainsi que codirecteur du groupe de pratique droit autochtone du cabinet. Il aide les clients à concevoir et à approuver des projets, à entre autres les relations communautaires et à réglementer les opérations par la suite. Il donne également des conseils sur la gestion de la réputation de l'entreprise, la communication sociale des risques, la gestion des risques et les politiques de gouvernance liées aux pratiques environnementales, aux relations avec les communautés autochtones et à d'autres questions ESG.

Il représente des clients devant des tribunaux de réglementation fédéraux et provinciaux, comme la Régie canadienne de l'énergie, la Commission des services publics de la Colombie-Britannique, les commissions d'enquête et devant les commissions d'examen du gouvernement lors des examens environnementaux des grands projets. Il a participé à de nombreux examens de projets très médiatisés depuis les années 1980, impliquant divers secteurs: énergie (pétrole, gaz, électricité et énergies renouvelables), complexes industriels,

aquaculture, infrastructure municipale, infrastructure de transport, infrastructure aéroportuaire, infrastructure portuaire et transport maritime. Il assiste également les clients dans les contestations judiciaires, les appels, les questions de conformité, les injonctions et le règlement des différends avant à tous les niveaux des procédures judiciaires et arbitrales.

Il donne des conseils sur la réglementation des services publics et d'autres industries réglementées, y compris l'octroi de licences, l'économie et l'exploitation de pipelines d'énergie, de services publics d'énergie, d'énergie renouvelable, de transport maritime, de télécommunications, de cannabis, d'alcool, d'exploitation minière et forestière.

Avant de se joindre à la pratique privée, David a travaillé avec le gouvernement fédéral à Ottawa, d'abord au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, puis à l'Office national de l'énergie.

David est membre de l'Association du Barreau canadien, de l'American Bar Association, de la Rocky Mountain Mineral Law Foundation, de l'International Association of Petroleum Negotiators et de l'Inter-Pacific Bar Association. Il a également été président national de la Section du droit administratif de l'Association du Barreau canadien et président provincial de la Section du droit administratif de l'Association du Barreau canadien (Colombie-Britannique).

L'expertise de David est reconnue par diverses entités de notation d'avocats évaluées par des pairs, notamment *Chambers*, *Lexpert*, *Best Lawyers* et LexisNexis – Martindale-Hubbell.